

LE MOT DU MAIRE

A toutes et à tous,

2013 s'efface et l'année 2014 est née. Avec le dernier «Trait d'Union» de cette mandature, acceptez au nom de l'équipe municipale et en mon nom les vœux les plus sincères et les plus chaleureux : que 2014 soit pour chacun d'entre vous remplie de bonheur !

En 2014, la CAN devient la communauté du Nivernais. De 29 communes nous passons à 44 mais cela ne changera pas grand-chose à votre quotidien. Tout continuera comme avant : transports, assainissement, ramassage des ordures ménagères...

Le scrutin pour les élections municipales subit des réformes ! Pour les communes de plus de 1000 habitants (FRR est donc concernée) ce sera un scrutin de liste avec parité obligatoire ! Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans un des articles de notre petit journal.



Notre actualité mondiale n'a hélas pas beaucoup évolué ! Je pourrais reprendre mes propos de janvier 2013 : mondialisme financier tout-puissant, extrémismes de tous bords, etc. Autant de défis à relever !

Un homme nous a quittés en nous laissant la route à suivre ! Il a passé 27 ans en prison pour son idéal : la liberté, l'égalité, l'épanouissement de chaque être humain. Je parle bien sûr de Nelson Mandela, l'humaniste absolu : « *L'honneur appartient à ceux qui jamais ne s'éloignent de la vérité, dans l'obscurité et la difficulté, ceux qui essayent toujours et qui ne se laissent jamais décourager par les insultes, l'humiliation ou même la défaite* ». Lisez donc « *Un long chemin vers la liberté* ».

Dans ce monde la « petite bulle FRR »... Quel bilan communal pour 2013 ? Deux grues se partagent le ciel de notre commune : une pour la construction du nouvel EPHAD route de Bassée, face à la gendarmerie, une pour la construction des nouvelles classes de l'école élémentaire rue de la Croix Blanche.

En plus de ces gros chantiers qui impliquent la municipalité, de nombreuses réalisations ont émaillé l'année : à l'école maternelle les plafonds les luminaires et les radiateurs sont neufs (55.000 euros). Le nouveau cimetière est terminé. Dommage que son mur d'enceinte inspire les taggers !

Le parking de la Tour du Prince, les abords de la médiathèque et la cour de la salle Jean Monnet sont opérationnels : revêtement neuf, (71.000euros), réseaux d'eau pluviale, circulations en béton désactivé, travaux d'accessibilité réalisés par nos agents (11.000 € de matériaux). Les deux courts de tennis ont été refaits à neuf (45.000

euros). Notre stade possède maintenant un arrosage intégré et la réfection du terrain a été réalisée par une entreprise spécialisée (pour un coût de 34.500 €). Les 2 bungalows dont nous avons fait l'acquisition ont été transformés par nos agents afin de servir de salle de réunion au Racing Club.

De nouvelles places de stationnement ont été tracées dans divers lieux de FRR ainsi que des marquages pour sécuriser les piétons. Les contreforts de l'église ainsi que le rivet sous la corniche du clocher ont été réparés (18.000 €) et d'autres travaux sur la corniche sont prévus pour cette année.

⇒ Suite page 2

Outre les réalisations évoquées ci-dessus, nos services techniques, ont eu un plan de travail bien rempli : cimetières, abords de la médiathèque, recalibrage de fossés et pose de buses (la Broute, Grattemet, Faugerit), réhabilitation des logements sociaux, rénovation des WC de la cour Jean Monnet et pose d'une porte générale pour éviter les dégradations récurrentes, carrelage dans le local « matériel » de la salle omnisports ...

Pour compléter cet inventaire à la Prévert, il convient de noter que votre commune s'équipe aussi en matériels différents et variés, toujours afin d'améliorer les services rendus à tous ses habitants : cela va de l'acquisition d'ordinateurs, d'imprimantes, et de mobilier pour les écoles et le CLSH, à l'achat d'une auto-laveuse pour la salle polyvalente sans oublier une armoire frigorifique pour le restaurant scolaire et ses menus élaborés « en circuits-courts » avec des produits frais locaux.

Après avoir opté pour la semaine de 4 jours et demi, le conseil a choisi de mettre en place dès à présent des activités périscolaires pour nos enfants. Le premier mois fut difficile mais cela s'est arrangé par la suite grâce à l'investissement de tous nos agents.

Afin de terminer ce bref bilan de l'activité municipale en 2013 je tiens à remercier nos associations toujours aussi dynamiques. Faisons un rapide zoom sur celle des parents d'élèves : « Pédibus » n'est plus un projet mais une réalité ! Chaque matin des accompagnants bénévoles conduisent en toute sécurité les enfants inscrits jusqu'aux écoles.

Merci aussi à nos artisans commerçants qui contribuent à la qualité de vie de notre ville. Je sais que ce n'est pas toujours facile pour eux dans la conjoncture actuelle : à nous tous de les soutenir en utilisant les services de proximité qu'ils proposent ! Le Bon Vieux Temps et la pizzeria ont changé de propriétaires : bienvenue et bonne réussite à ces nouveaux acteurs économiques ! Je n'oublie pas non plus les nouveaux Frontenaisiens qui se sont installés dans notre commune : je leur souhaite bonheur et épanouissement à FRR.

Bien sûr, je ne vous quitte pas sans une pensée à méditer : « Lorsque les hommes travaillent ensemble, les montagnes se transforment en or » (proverbe chinois). Encore mes meilleurs vœux à toutes et à tous.

Brigitte Competissa

ECHOS du PERISCOLAIRE

A l'école élémentaire, jusqu'à 60 enfants âgés de 6 à 11 ans bénéficient d'activités périscolaires chaque jour. En maternelle, les 30 à 40 enfants restant tous les soirs pratiquent au moins une activité dans la semaine.

Dix neuf personnes interviennent régulièrement dont 6 pour l'encadrement des petits de maternelle. Parmi les intervenants on compte 13 agents communaux dont une directrice et une animatrice qualifiées et 5 professionnelles spécialisées en maternelle.

Parmi les nouvelles activités prévues pour la période à venir figurent des ateliers bricolage et décoration (préparons Pâques, embellissons la cantine, décorons nos chambres...). Il est à noter que les petits bricolages et les fabrications diverses ont beaucoup de succès et que l'atelier informatique a été très vite complet.

Actuellement la mairie débute un plan de formation de ses intervenants (formation diplômante aux fonctions d'animation « BAFA », formation spécifique à la prise en charge d'activités de relaxation avec des enfants...).



Après un premier mois d'expérimentation durant lequel il a fallu affronter quelques difficultés, on peut dire aujourd'hui que l'organisation et l'animation sont en place et que tout se passe dans de bonnes conditions.

Interview de LAURENT GUILLON,

architecte du projet d'école

Où en est le projet de rénovation de l'école Lafontaine ?

Actuellement, la première phase de travaux se termine. Le bâtiment neuf qui abritera bientôt 4 classes avec une salle des maîtres, un bureau et des locaux techniques (dont une chaufferie bois à visée écologique) est hors d'eau et hors d'air. Plombiers, électriciens, chauffagistes, carreleurs, plâtriers et peintres sont à pied d'œuvre pour une mise en service prévue le plus rapidement possible.

Comment se passe la collaboration avec la mairie et avec les entreprises ?

Le suivi du chantier est systématique et régulier. Chaque semaine une réunion de chantier réunit le maire et les deux adjoints concernés, les membres de mon équipe et les entreprises en cours d'intervention. Chaque réalisation fait l'objet d'un contrôle qualité et tous les choix techniques sont vérifiés conformément au cahier des charges.



Laurent Guillon (3^{ème} à partir de la droite) en réunion de chantier

Comment les futurs utilisateurs sont-ils associés ?

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec la participation des enseignants et des parents. Le 31 janvier, c'est une visite guidée du chantier qui a été organisée pour tous les enfants de l'école élémentaire. Les personnels du restaurant scolaire et de la garderie participaient également. Nous avons voulu montrer « les dessous de la construction », les fils, les luminaires, les tuyaux, l'isolation, les matériaux des cloisons et des menuiseries, etc. Et ceci afin que les enfants perçoivent mieux la somme de travail et la complexité technique du bâtiment qui va les accueillir. On apprécie et on respecte mieux ce que l'on connaît en profondeur ! Nous avons abordé également en quelques mots la qualité environnementale

de la construction : chaudière bois, toiture végétalisée, ventilation double flux, accessibilité... Il est important que les plus jeunes soient sensibilisés à cette manière de construire. N'oublions pas que ce sont les futurs acteurs de notre société de demain.

Quelles sont les prochaines phases de travaux et quelles sont les échéances pour nos enfants ?

La prochaine phase de travaux verra se réaliser la partie centrale qui reliera le nouveau bâtiment aux constructions existantes. Pour ce faire, la démolition de certains éléments sera nécessaire. Cette deuxième phase de construction devrait être achevée pour la Toussaint 2014. Ensuite, une nouvelle tranche de travaux consistera à réaliser le centre de loisirs (CLSH), le préau et les aménagements extérieurs et aussi la mise aux normes des cuisines et la rénovation énergétique du bâtiment qui abrite le restaurant scolaire et les classes de l'étage.

Pouvez-vous résumer ce projet en quelques mots ?

Ce projet a avant tout été conçu pour pouvoir être réalisé en site occupé. Les choix visent une construction durable, performante, écologique. La démarche n'aurait toutefois pas été la même si nous avions eu à concevoir un bâtiment neuf sur un site vierge. Les différentes phases de réalisation constituent autant d'entités fonctionnelles qui facilitent le basculement des activités. Les enfants et les enseignants comme les entreprises doivent pouvoir travailler sereinement même si cela est parfois compliqué, notamment en raison du bruit et du mouvement généré par les travaux. La démarche globale se veut environnementale dans toutes ses dimensions.

Bon à savoir... notez le bien !



Des sucettes pour nos animations :

situé à l'entrée de Frontenay en venant de NIORT, ce panneau sera bientôt rejoint par un vis-à-vis. Les deux faces lisibles en entrant dans Frontenay sont réservées à la commune et

sont disponibles pour annoncer animations et événements ouverts à tous. Nos associations pourront également les utiliser quand elles seront organisatrices. Ralentissez pour vous informer sur la vie culturelle et associative... et gardez une vitesse réduite en circulant en ville !

Le Pont, village branché !

Suite aux importants travaux réalisés par la CAN toutes les familles résidant au Pont peuvent raccorder leurs évacuations d'eaux usées au réseau collectif. Attention, ce branchement doit être effectué dans les deux ans à venir !



STATIONNEMENT :

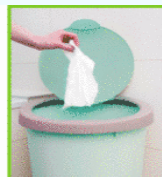
Optez pour les bonnes attitudes ! Utilisez les emplacements délimités dans les secteurs où ils existent, occupez nos nouveaux parkings (Tour du Prince, rue de la Victoire). Respectez les circulations piétonnes et les emplacements réservés. Un comportement

citoyen favorise les bonnes relations et évite la répression ...

Téléthon : La générosité se manifeste toujours autant à Frontenay où 3.700,97euros ont été réunis sur les 5.399,17 euros rassemblés dans le canton.



Stop aux lingettes dans les toilettes !



Jetées dans les WC, les lingettes, comme de nombreux autres déchets causent de graves dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement et perturbent le bon fonctionnement des stations d'épuration...

Ces dysfonctionnements ont pour conséquence de nombreuses interventions des équipes de la CAN dans la commune.

En conséquence, en cas d'utilisation de lingettes de toutes sortes vous devez les jeter directement dans la poubelle. Le service assainissement de la CAN rappelle la possibilité de sanctions en cas de comportements inadaptés. En dehors de cet aspect réglementaire, c'est un appel au civisme qui est lancé en direction de tous les usagers de notre communauté.

Dispositif CAN « Ma Carte » et « Chèques-Loisirs »

En fonction de vos revenus et de votre situation familiale, vous pouvez obtenir une carte utilisable dans tous les équipements communautaires de la CAN. Présentée à l'entrée de l'établissement, celle-ci vous permettra de disposer de tarifs préférentiels (jaune, vert ou bleu).

Les titulaires

de la carte « Tarif jaune » peuvent de surcroît bénéficier, pour les enfants de 6 à 15 ans révolus, d'un chéquier d'un montant de 48€ composé de chèques loisirs de 1€ chacun, favorisant l'accès à des activités sportives ou socio-culturelles.



Toutes les informations concernant ce dispositif sont disponibles sur le site de la CAN :

<http://www.agglo-niort.fr/Ma-carte>



Le 23 et le 30 Mars 2014, vous allez élire vos 23 conseillers municipaux pour un mandat de 6 ans.

Le scrutin de liste, jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1 000 habitants.

Pour Frontenay-Rohan-Rohan lors des prochaines élections municipales de 2014, les conseillers municipaux seront donc élus au scrutin proportionnel de liste.

Les premiers des listes élues auront vocation à siéger au sein des intercommunalités. La loi de 2013 instaure donc l'élection directe, dans le cadre des élections municipales, des conseillers siégeant dans les organes intercommunaux. (Communauté d'Agglomération Niortaise en ce qui nous concerne).

Du changement pour voter :

La carte d'électeur ne suffit pas, on doit présenter une pièce d'identité.

En plus des documents officiels habituels (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire) divers documents **comportant une photographie** et en cours de validité peuvent être présentés (carte vitale, permis de chasser, carte d'invalidité, carte du combattant, carte d'identité d'élus, de fonctionnaire, de militaire, carte famille nombreuse, livret de circulation, récépissé valant justificatif d'identité en cas de contrôle judiciaire...)

Le panachage et le raturage ne seront plus autorisés.

On doit voter pour une liste complète (même si, sur cette liste une personne ne vous convient pas). **Les électrices et les électeurs devront choisir une liste entière sans pouvoir supprimer un ou plusieurs noms.**

Toute modification de la liste choisie sera synonyme de bulletin nul. Plus de modification de l'ordre des candidats. Les deux listes (conseillers municipaux et conseillers communautaires) figureront de manière distincte sur le même bulletin. L'électeur n'aura donc à insérer dans l'urne qu'un seul bulletin.

Plus d'informations en mairie et sur les sites :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1952.xhtml>

<http://www.vie-publique.fr/actualite/faq-citoyens/faq-municipales-2014/>



Message de la SEP

Aux adhérents, parents d'enfants adhérents, autres publics... La SEP Arts et Sports de Frontenay-R-R a tenu son assemblée générale le 22 Novembre 2013. Une quarantaine d'adhérents étaient présents. C'est bien et nous remercions les participants. Mais certains ont peut être oublié de venir : l'absence de parents d'enfants pratiquant une activité a été particulièrement remarquée car leur implication est nécessaire au fonctionnement associatif.

Nous rappelons à tous que la SEP rassemble 13 sections, aussi bien sportives que culturelles ou à caractère social. Si nous agissons ensemble, loin des logiques de consommation, c'est pour une mutualisation des moyens humains et matériels, la gestion des salaires, la possibilité d'accepter les chèques vacances, coupons sports, chèques loisirs... Nous permettons aussi de créer du lien social intergénérationnel et de dynamiser notre commune.



Il est urgent que de nouvelles personnes (adhérents, parents ou sympathisants) viennent nous rejoindre afin de dynamiser nos sections et renforcer notre action. Si vous êtes intéressés, venez en discuter avec un membre du bureau et vous serez alors invités à notre prochaine réunion de CA. Vous y serez bien accueillis et mis au courant progressivement de notre fonctionnement (c'est un très bon moyen pour s'intégrer dans la commune). Vous pouvez choisir d'entrer dans une section ou à la SEP générale. Nous comptons sur vous car nous croyons à la pérennité de notre société d'éducation populaire.

Pour découvrir la SEP rendez vous sur notre site :
<http://www.sepfrontenay.fr/>

Contacts : Joëlle GRELARD - 05 49 04 54 28 -
Claudette MOUCHARD - 05 49 04 54 83

Un nouveau BUREAU pour ACTIF

Après son assemblée générale de janvier, le nouveau bureau d'ACTIF (notre dynamique association des commerçants et artisans de Frontenay) est constitué de Kamel Amari, président, Bruno Autant, trésorier, Jérémy Richard, trésorier adjoint, Isabelle Drochon, secrétaire, Jérôme Bizien, secrétaire adjoint.



Jérôme, Kamel, Isabelle, Jérémy, Bruno

Dates à retenir :

Février :

Le 4 : concours de belote du Club
Rencontres et Loisirs

Le 8 : Loto du Racing Club
Frontenaysien

Mars :

Le 1^{er} : Loto de l'APEL Jeanne d'Arc

Le 15 : Loto des maman bis

Avril :

Les 3,4,5 : Bourse aux vêtements de
la SEP

Le 12 : Chorale de la SEP

Cinéma :

12&26/02, 12&26/03, 9&23/04

« **Trait d'union** » est un bulletin périodique reprographié et diffusé par la municipalité de Frontenay Rohan-Rohan Mairie, place René Cassin, 79270 – Tél : 05 49 04 50 25

Site Internet : www.frontenayrr.fr courriel : services.mairie@wanadoo.fr

Directeur de la publication : **Brigitte Competissa**, coordination de la rédaction : **Alain Chauffier**,
membres du comité de rédaction : Fred Ecalte, Thierry Mouchard, Bruno Paroldo, Laurent Vincelot.